

N° 2022/054

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du **lundi 19 décembre 2022**

Par suite d'une convocation en date du 13 décembre 2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 19 décembre 2022 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

Etaient présents :

M. ALLIER Jérôme	Mme CHIVELAS Brigitte
M. AUBERT Michel	Mme CLOEZ Sonia
M. CROS Samuel	Mme CROS Christelle
M. HERNANDEZ Guy	Mme GAGNARD Céline
M. LECOMTE Marc	Mme GIGON Christine
M. LEFEBVRE Jacques	Mme LEVEQUE Marie-José
M. THÉRY Jacques	Mme VALLIER France
M. VOLLE Stéphane	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

M. **DEDIDIER** Sylvain a donné procuration à M. **LEFEBVRE** Jacques

M. **FLECHON** Vincent a donné procuration à M. **THÉRY** Jacques

Mme **NURY** Cassandra a donné procuration à Mme **GIGON** Christine

e président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame GIGON Christine a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°09-19/12/2022

DM 2022 - TRAVAUX EN REGIE

Madame ROSE-LEVEQUE Christelle, Adjointe aux finances, présente le montant des travaux en régie effectués en 2022 et qui concerne essentiellement les écoles et la voirie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de la décision modificative suivante, sur le budget de l'exercice 2022 :

Chapitre	Article	Dépenses	Montant en €	Total par compte
040	21312	Bâtiments scolaires	820,58 €	3 540,17 €
		Personnel communal	2719,59 €	
	2151	Réseaux de voirie	2902,43 €	11 489,29 €
		Personnel communal	8586,86 €	
TOTAL			15 029,46 €	

Chapitre	Article	Recettes	Montant
042	722	Immobilisations corporelles	15 029,46 €

Chapitre	Article	Virement entre section	Montant
023 DF	023	Virement à la section d'investissement	15 029,46 €
021 RI	021	Virement de la section de fonctionnement	15 029,46 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Jean-Pierre JEANNE,
Maire.



Christine GIGON,
Secrétaire de séance

